



Union Nationale des Syndicats Autonomes

COMMUNIQUÉ

Paris, le 10 septembre 2026,

SCSI et Alternative Police rejoignent la FASMI : *Une nouvelle force syndicale au ministère de l'Intérieur*

Le SCSI et Alternative Police ont décidé de rejoindre l'UNSA et sa fédération du ministère de l'Intérieur, la FASMI.

Ce choix marque une nouvelle étape dans la recomposition du paysage syndical du ministère. Il traduit surtout une ambition commune : une troisième force syndicale cohérente, indépendante et durable, capable de peser pleinement dans le dialogue social.



COMMUNIQUÉ

Le choix d'un projet plutôt que celui d'une rupture

Cette décision ne saurait se résumer au départ d'une confédération.

Le SCSI et Alternative Police font avant tout **le choix de rejoindre un projet**, celui d'un syndicalisme qui conjugue autonomie des organisations et force du collectif, au sein d'une fédération où leur place ne fait pas débat.

Les organisations syndicales réunies au sein de la FASMI partagent une même conception de l'action syndicale : **attachement aux valeurs républicaines, autonomie, indépendance vis-à-vis des partis politiques, expertise technique, capacité de négociation et recherche de résultats concrets pour les personnels.**

Additionner nos forces sans renoncer à nos identités

Ce rapprochement ne signifie ni fusion ni uniformisation.

Le SCSI conservera son identité, son autonomie et son expertise dans la défense des cadres de la Police nationale. Il demeure depuis 54 ans l'organisation majoritaire chez les officiers et recueille, selon les élections professionnelles, entre **52 et 55 % des suffrages du corps de commandement.**

Alternative Police conservera également son identité, son organisation et son champ de syndicalisation. Forte de 11 années d'existence, Alternative Police s'appuie sur une implantation de terrain solide et une proximité quotidienne avec les personnels qu'elle représente.

La FASMI offre le cadre permettant de **mettre en commun ces représentativités, ces implantations et ces expertises**, tout en respectant l'histoire et la liberté d'action de chacune de ses composantes.

Notre diversité professionnelle constitue une force dès lors qu'elle s'appuie sur une vision commune.

Faire émerger une troisième force syndicale au ministère de l'Intérieur

À quelques mois des élections professionnelles de 2026, notre ambition est assumée : **faire émerger durablement une troisième force syndicale au ministère de l'Intérieur.**

Une force qui ne soit ni une addition de circonstances ni une simple alliance électorale, mais le rassemblement d'organisations partageant des méthodes de travail, une culture du résultat et une conception compatible du syndicalisme.

Cette ambition doit trouver sa traduction dans l'ensemble des instances de dialogue social : **CSA ministériel, CSA de réseau de la Police nationale, CSAI de la Préfecture de police, instances territoriales et formations spécialisées principalement.**

Un syndicalisme autonome, réformiste et exigeant

Dans un environnement social et politique de plus en plus polarisé, les syndicats de la FASMI revendiquent la possibilité d'une autre voie.

Celle d'un syndicalisme **libre et indépendant**, attaché aux valeurs républicaines, qui refuse les assignations partisans et concentre son action sur la défense des personnels et du service public.

Celle d'un syndicalisme **réformiste, constructif et responsable sans renoncer au rapport de force.**

Le projet commun porté avec la FASMI repose précisément sur cette recherche de cohérence, de technicité et d'efficacité.

COMMUNIQUÉ

Construire plutôt que commenter le passé

Le SCSI et Alternative Police respectent les organisations avec lesquelles ils ont travaillé jusqu'à présent et les militants avec lesquels ils ont partagé une partie de leur histoire.

L'heure est venue de construire l'avenir : **rassembler nos forces, préserver nos identités et renforcer notre capacité collective à défendre les personnels du ministère de l'Intérieur.**



Union Nationale des Syndicats Autonomes